

Les bracelets de bronze se sont trouvés en grand nombre dans les tombelles de Saint-Barnard (n°s 3, 4, 5, 25 et 30) et de Cormoz (n°s 4 et 8) (11). A eux seuls les tumuli n°s 8 et 30 en contenaient l'un 4, l'autre 5 disposés en derniers trois n'étaient que de simples fils de métal, et croix. Ceux-ci n'avaient pour décoration que de petits traits circulaires. Les deux autres, formés d'une lame de bronze légèrement creusée dans son épaisseur, sont ornés de compartiments gravés en losange et remplis de stries parallèles ou contrariées (Pl. VI, fig. 1). La Bruyère-Saint-Barnard a donné, à une autre époque, un bracelet massif plano-convexe et orné sur les deux tiers de sa surface extérieure d'une série de moulures transversales et arrondies. (Pl. VI, fig. 2). Un autre était composé d'une lame repoussée se terminant en deux petites volutes et décoré d'une façon très originale, de triples stries transversales reliées par des lignes obliques, disposées alternativement en sens contraire, de manière à figurer des triangles. Deux petits cercles remplaçaient en deux endroits les stries transversales et avec l'ouverture divisaient la circonférence en trois parties égales (Pl. VI, fig. 3).

A Cormoz, des quatre bracelets du n° 8, le premier était ovale, formé d'une tige cylindrique assez épaisse, gravée extérieurement; les bouts terminés en aplatissements à crêtes évasées, « véritable forme de l'âge de bronze », dit le *Dictionnaire archéologique de la Gaule* (Appendice, n° 18). Les deux autres étaient en tout semblables, sauf que la tige était un peu aplatie intérieurement. J'ai fait reproduire l'un

---

(11) Pour le nombre des bracelets du tumulus n° 8, il y a contradiction entre le Catalogue Gautherot et les notes de M. Guigue, celui-ci en indique un de moins (P. J., n° 34 et 34 bis).